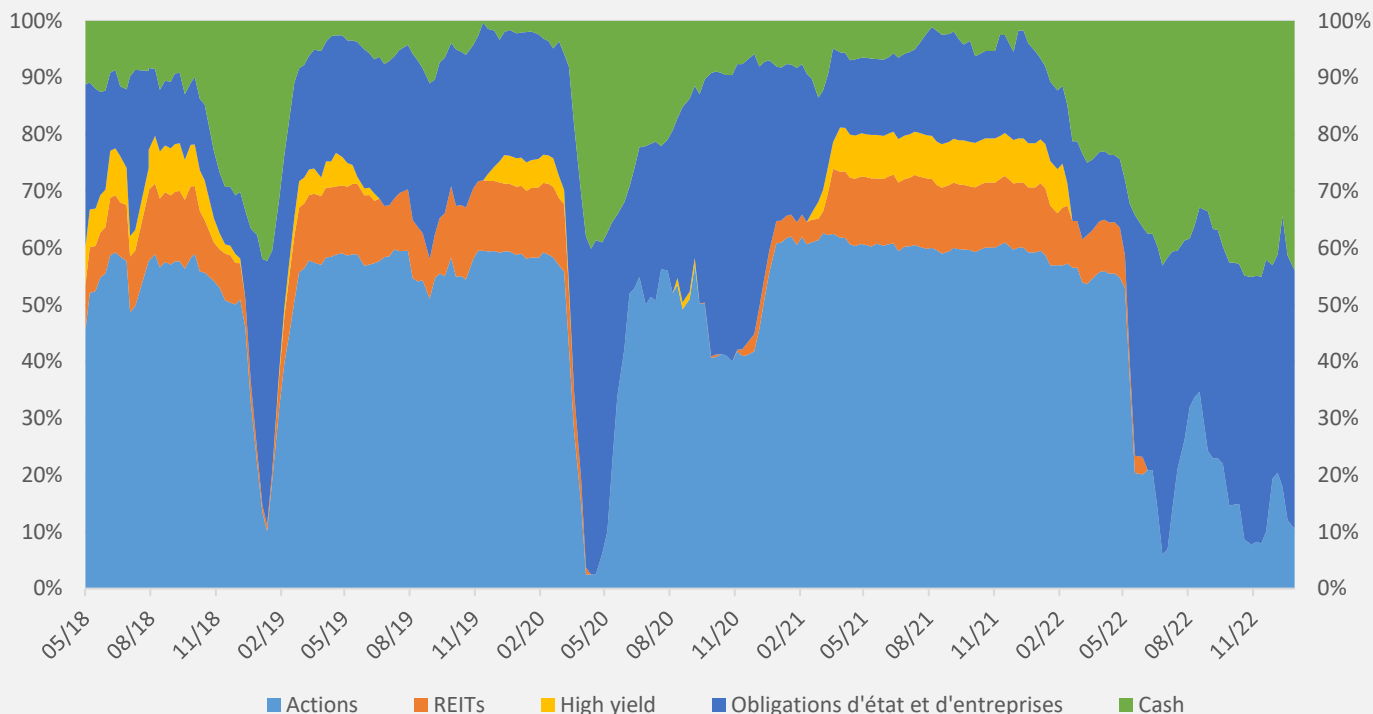


Société de gestion: CADELAM  
 Gestion financière: Van Lanschot  
 Fonds domicilié en Belgique - compartiment à durée illimitée de Van Lanschot Bevek nv

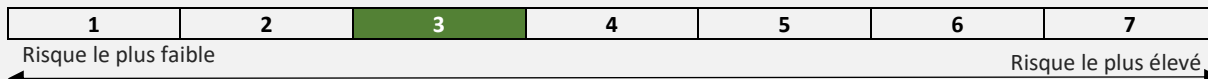
### RÉPARTITION DE L'ACTIF



### COMMENTAIRE DE GESTIONNAIRE

- La pondération en actions a diminué, passant d'environ 19 % à 10 %. En termes de secteurs, aucun accent particulier n'est mis actuellement.
- Les REIT et les obligations à haut rendement restent provisoirement écartés du portefeuille.
- L'allocation en obligations d'État et d'entreprises a augmenté d'environ 8 % pour s'établir à un peu plus de 45 %. Les obligations d'État se voient toujours attribuer le poids le plus important.
- Les liquidités représentent environ 44 %.

### INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années.  
 Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Risques d'une importance essentielle pour le fonds et qui ne sont pas (suffisamment) reflétés par l'indicateur:

- Risque d'inflation : Le fonds contient un portefeuille d'obligations. Ce portefeuille est soumis à un risque d'inflation plus élevé étant donné qu'une hausse de l'inflation engendre généralement une hausse des taux d'intérêts qui influe négativement sur les cours des obligations.
- Risque de crédit : le fonds peut investir en obligations ayant un rating inférieur à BBB-. Par conséquent le risque de crédit est moyen.
- Risque de variation de cours : le fonds investit en général moins de 50% de ses actifs dans des instruments cotés en euro ou avec couverture du taux de change en euro.
- Risque de durabilité : le fonds n'utilise pas de stratégies de durabilité. Les risques liés à la durabilité ne sont donc pas atténués et sont par conséquent élevés.

Nous vous renvoyons au paragraphe du prospectus concernant les risques, pour un aperçu complet des risques de ce fonds.



## POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le compartiment FLEXIBLE PORTFOLIO se fixe pour but d'offrir aux actionnaires une exposition aux marchés financiers mondiaux au moyen d'une gestion active du portefeuille. La stratégie d'investissement repose sur une approche et une évaluation systématiques des marchés financiers, notamment au niveau de la tendance générale. La stratégie est évaluée en permanence, ce qui entraîne un ajustement régulier du portefeuille.

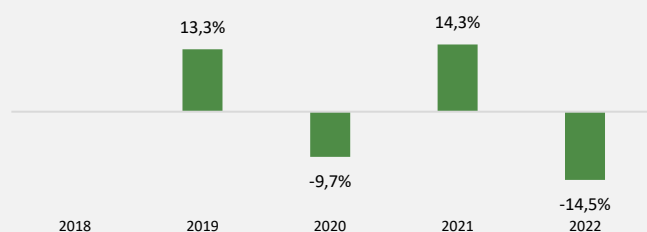
Le compartiment investit principalement dans des parts d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) et d'organismes de placement collectif alternatifs (OPCA) – cotés ou non – sans aucune restriction géographique ou sectorielle. Les restrictions suivantes s'appliquent en ce qui concerne la composition de l'actif net: actions (directement ou indirectement) max. 75%, immobilier coté (directement ou indirectement) max. 20%, obligations et liquidités (directement ou indirectement) min. 10%, investissements indirects en matières premières et métaux précieux via des OPCVM ou OPCA pour autant que les investissements dans ces OPCVM et OPCA répondent aux exigences de la législation belge (max. 10%).

Le compartiment ne favorise pas les caractéristiques environnementales ou sociales et n'a pas d'objectif d'investissement durable.

## ÉVOLUTION À PARTIR DE LA VALEUR INITIALE DE €100 CLASSE A CAP (EN EURO), DEPUIS 30/04/2018



## RENDEMENT PAR ANNÉE CIVILE CLASSE A DIS (EN EURO)



Depuis 30/04/2018	-1,1%
Depuis le début de l'année	-14,5%
1 an	-14,5%
3 ans	-4,1%
5 ans	/
10 ans	/

Les chiffres de rendement sur la présente fiche correspondent au rendement global de la version de capitalisation A du fonds, composé de dividendes, coupons et éventuelles plus-values et moins-values. Les rendements tiennent compte de l'indemnité de gestion et des autres frais récurrents, mais non des frais d'entrée, des frais de sortie et des taxes boursières. Pour les périodes de plus d'un an, les rendements sont calculés selon la méthode actuarielle. Les rendements sur une période inférieure ou égale à un an, sont des rendements cumulatifs. Les chiffres de rendement et l'évolution de la VNI sont basés sur des résultats réalisés dans le passé et ils n'offrent aucune garantie pour l'avenir. Les rendements des autres classes d'actions peuvent être obtenus gratuitement dans les agences de Van Lanschot Kempen NV, succursale belge.

Source rendements et de l'évolution de la VNI: Van Lanschot Kempen NV, succursale belge



## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Catégorie	A	B	C	
ISIN capitalisation	BE6304253295	BE6304257338	BE6304261371	Date de lancement du compartiment :
ISIN distribution	BE6304254301	BE6304259359	BE6304262387	
VNI capitalisation	€949,66	€957,55	€972,68	10 avril 2018
VNI distribution	€934,12	€938,43	€951,74	Actif total : €59,09mln.
Souscription minimum	//	€500.000	€2.500.000	
Swing pricing (max. 5%)	Oui	Oui	Oui	

### FRAIS

Frais d'entrée	Nihil
Frais de sortie	Nihil
<u>Frais courants</u>	
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation classe A	1,63%
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation classe B	1,43%
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation classe C	1,08%
Frais de transaction	0,07%

### TAXES

Taxe boursière à l'achat capitalisation	Nihil
Taxe boursière à l'achat distribution	Nihil
Taxe boursière à la vente capitalisation	1,32% (max. €4.000)
Taxe boursière à la vente distribution	Nihil
Précompte mobilier capitalisation (à la vente)	30% sur plus-value composant à revenu fixe
Précompte mobilier distribution (sur la distribution annuelle)	30%

## SERVICE DES RÉCLAMATIONS INTERNE & SERVICE DE MÉDIATION

Une éventuelle plainte est déposée par écrit au moyen d'une lettre recommandée à la poste, envoyée au siège social de Van Lanschot Kempen NV, succursale belge, Desguinlei 50 - 2018 Antwerpen et adressée au Manager des Réclamations. Van Lanschot Kempen NV, succursale belge s'engage à traiter la plainte en toute objectivité et à écouter le Client avant de prendre une décision.

Si le règlement de la plainte ne donne pas satisfaction au Client, celui-ci peut s'adresser au Service de Médiation du Secteur Financier, North Gate II, Avenue Roi Albert II 8, 1000 Bruxelles, [www.ombfin.be](http://www.ombfin.be), tél +32 (0)2 545.77.70, fax +32 (0)2 545.77.79.

## GESTION FINANCIÈRE

Equipe stratégie d'investissement et gestion de patrimoine – [vermogensbeheer@vanlanschot.be](mailto:vermogensbeheer@vanlanschot.be)  
<https://www.vanlanschot.be/fr-be/fonds-d'investissement>

## AUTRES INFORMATIONS IMPORTANTES

Le terme 'fonds' renvoie à un Organisme de Placement Collectif (OPC) ou à un compartiment d'un OPC.

Flexible Portfolio est un compartiment de la sicav belge Van Lanschot Bevek nv. Le document d'informations clés, le dernier rapport périodique et le prospectus peuvent être obtenus gratuitement dans les agences de Van Lanschot Kempen NV, succursale belge, ou sur [www.vanlanschot.be](http://www.vanlanschot.be), et ce tant en français, qu'en néerlandais. Service financier: KBC Banque, Avenue du Port 2, 1080 Bruxelles. La VNI de Flexible Portfolio est publiée quotidiennement dans le journal L'Echo, ainsi que sur le site web de BEAMA. **Avant de décider d'investir ou non dans le compartiment, vous devez au moins parcourir le document d'informations clés et le prospectus.**



## EXPLICATION DES CONCEPTS UTILISÉS

---

**High yield obligaties** Obligations dont la notation est inférieure à Investment Grade. Cela signifie une notation inférieure à Baa3 (Moody's), BBB- (S&P et Fitch). Ce type d'obligation présente un risque-crédit plus élevé. En échange de quoi elles offrent un rendement plus élevé et un risque de taux plus faible.

---

**REITs** Real Estate Investment Trusts, sont des entreprises dont les revenus proviennent de placements immobiliers. Ces entreprises sont cotées en bourse et se négocient comme des actions..

---

**Consommation discrétionnaire** Il s'agit de la traduction du terme anglais 'consumer discretionary'. Il s'agit d'un secteur auquel appartiennent de nombreux types d'entreprises. Les principaux sous-secteurs sont : internet & marketing direct (par exemple Amazon), constructeurs automobiles (par exemple Toyota), produits de luxe (par exemple LVMH), bricolage (par exemple Home Depot), restaurants (par exemple McDonald's) ...

---

**Swing pricing** Un mécanisme qui permet à le compartiment de régler les frais des transactions découlant de grandes souscriptions et de grands rachats par les investisseurs entrants et sortants. Grâce au mécanisme, les investisseurs existants ne devront en principe plus supporter indirectement les frais de transaction, qui seront dès lors directement intégrés au calcul de la VNI et pris en charge par les investisseurs entrants et sortants.

---